



Syndicat Départemental de Loire-Atlantique

Monsieur Yannick Le ROUZIC
Directeur Opérationnel BSCC NOD 44/85
4, rue du président Herriot CS89018
44090 Nantes Cedex 1

A Nantes, le 29 mars 2022

Objet : Préavis de grève

Le syndicat départemental CGT FAPT de Loire-Atlantique dépose **un préavis de grève illimité qui débutera le lundi 4 avril 2022 à 00h00.**

Ce préavis couvre l'ensemble des personnels cadres et non cadres, fonctionnaires et contractuels **du CDIS de Campbon/Savenay sur l'ensemble des activités.**

Le préavis est motivé par les revendications suivantes :

1) **Pour la réinjection d'une tournée courrier.** La réorganisation est passée depuis 1 mois et demi et comme déjà signalé à la direction certaines tournées sont en grande difficulté et les agents sont fatigués.

2) **Pour l'embauche d'un CDI Poste sur le site de Savenay.** L'accompagnement social de la mise en place de la réorganisation du 15 février, prévoit 2 comblements de postes vacants, or à ce jour il n'y en a qu'un seul.

3) **Pour le paiement des heures supplémentaires et pour une prime de 500€ par tour, pour tous les agents qui traiteront et distribueront les élections présidentielles et législatives.** La Poste doit répartir l'enveloppe que lui verse le ministère de l'intérieur pour la distribution des élections à tous les facteurs. Les agents ne doivent pas perdre de pouvoir d'achat comparé aux autres années de distributions des élections. Les élections engendrent du travail supplémentaire qui n'est pas compris dans la charge de la tournée, de la pénibilité et de la fatigue. Les plis pour le 1er tour des présidentielles vont être volumineux au vu du nombre de candidats. Tous les facteurs augmentent leurs cadences sur ces jours de fort trafic et après beaucoup s'en ressentent. Augmentation de la fatigue, des TMS...

Nous ne sommes pas des machines. **Cette pénibilité doit être reconnue et payée...**

4) **Pour une prime de transport de 50€/mois minimum pour les agents venant en véhicule personnel au travail.** En milieu urbain La Poste participe au frais de transport en commun avec la prise en charge partielle des abonnements, en milieu rural il devient de plus en plus compliqué d'aller au travail sans perdre d'argent au vu de la hausse des carburants et de l'inflation.

5) **Pour une hausse des salaires avec le grade de base 2.1 et un repyramidage des grilles salariales.**

6) **Pour un 13ème mois**

Veillez croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de notre considération.

Pour le syndicat départemental
Sylvain LAMBLOT